

entendit les vers de Racine, traduisant la pensée de saint Paul :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle,  
Je trouve deux hommes en moi,

il s'écria : « Voilà deux hommes que je connais bien <sup>1</sup>. »  
La cause de cette lutte est surtout l'antagonisme de l'âme et du corps, fruit du péché originel. Quel est celui qui ne peut dire aussi de lui-même que la chair lutte contre l'esprit et l'esprit contre la chair ?

<sup>1</sup> J. Racine, *Cantique III*, édit. des *Grands écrivains de la France*, par Ad. Regnier, *Œuvres de J. Racine*, t. IV, 1865, p. 156, avec la citation des *Mémoires de L. Racine*, p. 310.

## CHAPITRE II.

### L'ECCLÉSIASTIQUE.

L'Ecclésiastique a été écrit en hébreu et en vers par Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem. L'original est perdu. Il nous en reste une traduction grecque, faite par son petit-fils, de laquelle dérivent toutes les autres versions. Ce livre a toujours été considéré, en Orient et en Occident, comme un excellent manuel de morale, renfermant les plus sages conseils, et à la portée de tous par la simplicité de sa forme et le caractère pratique de ses préceptes. La critique protestante a affecté d'en faire peu de cas, à la suite de Calvin, qui affichait à son égard un profond mépris. Plusieurs rationalistes de nos jours sont plus équitables.

« Cet ouvrage, dit M. Reuss, certainement n'a pas mérité le dédain avec lequel le préjugé catholique le traite depuis trois siècles <sup>1</sup>. Car on y trouve des conseils très sages, une direction saine et utile pour tous les âges et pour toutes les conditions. Édifiée sur une base essentiellement religieuse, ramenant tout à Dieu, le

<sup>1</sup> Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ces paroles de M. Reuss sont inexactes et que les catholiques n'ont jamais dédaigné l'Ecclésiastique.



souverain dispensateur de tout bien et le juge à la fois sévère et miséricordieux des actes de l'homme, cette morale enjoint comme premier précepte la crainte du Très-Haut. C'est le judaïsme qui se dessine ici dans ce qu'il a de plus noble et de plus recommandable depuis que la voix des prophètes ne se faisait plus entendre. Celui qui nous parle ici, c'est le véritable Israélite en qui il n'y a point de fraude<sup>1</sup>. »

La critique incrédule n'a pu formuler contre l'Ecclésiastique que des objections d'une extrême futilité. Elle lui reproche de favoriser la nécromancie, parce qu'il fait allusion à l'apparition de Samuel, évoqué par la pythonisse d'Endor à la demande de Saül<sup>2</sup>. Comme si rappeler ce détail historique était l'approbation des pratiques de la nécromancie! Elle lui reproche aussi d'avoir emprunté à la philosophie alexandrine la croyance que chaque peuple était sous la direction et la conduite d'un ange :

A chaque peuple Dieu donna son chef,  
Mais Israël fut la part du Seigneur<sup>3</sup>.

« En parlant de *chefs* donnés aux divers peuples, un théologien juif songeait à des anges<sup>4</sup>, » dit M. Reuss<sup>5</sup>. Il pouvait fort bien ne songer qu'à des rois, et c'est

<sup>1</sup> Ed. Reuss, *Philosophie religieuse des Hébreux*, p. 344-345.

<sup>2</sup> Eccli., XLVI, 23. Cf. I Sam. (I Reg.), XXVIII, 8 et suiv.

<sup>3</sup> Eccli., XVII, 14-15.

<sup>4</sup> Dan., X, 13, etc.

<sup>5</sup> Ed. Reuss, *Philosophie religieuse des Hébreux*, p. 396.

même le sens naturel de ce passage qui nous rappelle que Dieu était le roi de son peuple élu<sup>1</sup>. Mais l'auteur sacré aurait-il voulu désigner les anges, il n'aurait pas eu besoin de recourir pour cela aux philosophes d'Alexandrie, qu'on devait fort peu connaître à Jérusalem; Daniel lui montrait dans ses prophéties des anges préposés à la conduite des nations<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), VIII, 7; Jud., VIII, 23.

<sup>2</sup> Dan., X, 13, 21; XII, 1; cf. Gen., XVI, 7-13; XLVIII, 16; Ps. CX, 11-12, etc.